

LES FRANCO-ISRAËLIENS FACE AUX NOUVELLES RÉFORMES FISCALES

Mercredi 22 octobre 2014
à 19h00

dans les locaux d'AMI
Keren Hayessod 25, Jérusalem

Les intervenants :

- **Deborah Abitbol**
Docteur en droit international. Associée du Cabinet Abitbol & Associés. Avocate aux Barreaux de Paris et de Jérusalem. Experte en fiscalité internationale.
- **Tsipora Prince Agbodjan**
Avocate collaboratrice au sein du Cabinet Abitbol & Associés. Intervient dans le cadre de dossiers de droit commercial international et fiscal complexes.



I. Situation avant 10 ans de présence en Israël

- Exemption fiscale
- Situation face à l'administration française (résidence fiscale)

II. Situation après 10 ans de présence en Israël

- Convention fiscale franco-israélienne du 31 juillet 1995
- Distinction biens mobiliers et immobiliers
- Fonds commerciaux
- Obligation de déclaration, article 135 de la loi relative à l'impôt sur le revenu (formulaire 5329)
- Transparence bancaire : position des banques israéliennes
- Sanctions pénales et/ou fiscales en droit israélien et en droit français